



Composé et imprimé par  
SNUipp du Finistère  
113 rte de Pont L'Abbé  
29000 QUIMPER  
02 98 53 76 77  
02 98 53 72 34  
Fax: 02 98 55 55 14  
<http://29.snuipp.fr>  
e-mail : [snu29@snuipp.fr](mailto:snu29@snuipp.fr)  
directeur: Guy Barré  
CPPAP 0315 S 07227

# SNUipp infos 29

Enseignement Laïque du  
Finistère

Supplément Retraités au N° 5  
le 17 janvier 2013

Sommaire:p1: édito, agenda; p2: sortie du 14 février à la pointe bigoudène  
p3 : refondation et positions syndicales ; p4 : ne pas se tromper de cible

**Bonne année à tous, à chacune et chacun dans sa vie personnelle, familiale et citoyenne...et bonne année aussi à l'école, ses élèves, ses personnels actifs et retraités !**

Bonne année, hum !!!

Pour le moment ce n'est pas très bien parti, ce début de nouvelle année n'a pas la couleur du changement promis et attendu, il va falloir y aller sans hésiter pour changer la donne.

Le nombre fait la force et le nombre c'est nous qui le faisons !  
Petit point sur la fin de l'année 2012 : nous étions 3 retraités Snuipp à participer à la rencontre régionale SFR FSU à Rennes le 11 décembre dernier, les choses se mettent en place pour s'organiser au niveau régional et ensuite inter régional ; notre AG SNUIPP s'est tenu le 14 décembre à l'EREA de Quimper, participation réduite, sans doute la formule du cumul AG FSU le matin et AG SNUIPP l'après midi a fait reculer plusieurs d'entre vous, l'ancienne formule sera à mettre à l'ordre du jour l'année prochaine.

Et pour ce qui concerne 2013, c'est une année de congrès : FSU du 11 au 15 février à Poitiers et SNUIPP en juin à saint Malo, l'occasion est donc à saisir : faire apparaître notre syndicat comme puissance de propositions et d'actions pour l'avenir du service public de l'éducation nationale.

Les retraité(e)s dans la place qui leur revient, et pas moins non plus, ont un rôle à jouer dans cette lutte syndicale, dans la défense des revendications d'intérêt général pour l'école et ses personnels et aussi des revendications qui leur sont propres, mais qui de toutes façons concernent à plus ou moins long terme les actifs d'aujourd'hui, retraités de demain.

**Bloavezh mat d'an holl !**

Aline Guyader

PRESSE

Dispensé de timbrage **QUIMPER CTC**

Déposé le  
  
SNUipp29  
INFOS  
113 route de  
Pont L'Abbé  
29000  
QUIMPER

**P**  
**PRESSE**  
DISTRIBUÉE PAR  
**LA POSTE**

## Agenda:

jeudi 14 février 2013 : sortie à la pointe bigoudène

du samedi 26 janvier au dimanche 3 février 2013 : séjour à la neige au Grand Bornand

du mardi 21 mai au jeudi 23 mai 2013 : séjour à Sarzeau



## Quelques réflexions sur refondation et positions syndicales

En tous domaines, notre gouvernement de gauche s'adapte au capitalisme libéral et renonce à ses engagements tant économiques que sociaux.

Aucun signal fort n'est consenti au peuple de gauche qui l'a élu.

La refondation de l'école aurait pu être un de ces élans mobilisateurs ; hélas je crains que le gouvernement montre là encore une fois son incapacité à bousculer l'ordre établi (tant pis pour ceux qui se faisaient encore des illusions en votant socialiste!)

Pourtant l'enjeu est de taille : refonder l'école pour que "la République laïque, démocratique et sociale" tienne ses promesses !

Au lieu d'une ambitieuse remise en chantier, nous risquons d'avoir un replâtrage des fissures les plus voyantes, ce qui n'empêchera pas l'édifice de continuer à se lézarder.

Mais nous constatons que l'attitude du pouvoir n'est pas le seul frein aux changements en ce qui concerne l'école. Sur la question des rythmes par exemple -qui ne doit pas occulter toutes les autres questions d'importance, mais qui me paraît significative- nous savons tous que la journée d'enseignement est trop longue, la semaine trop étriquée, les vacances mal équilibrées...Tous les scientifiques et les pédagogues sont d'accord !

Malgré cela, les renoncements à agir n'ont pas tardé devant :

- les lobbies intéressés par le marché des vacances, le marché de l'échec scolaire et des écoles parallèles,
- la pression des maires (bien orchestrée par la droite)
- les réticences de l'administration de l'Education Nationale (pourtant habituée à retourner sa veste)

...mais aussi...

- les atermoiements syndicaux !

Certes cette question pose de sérieux problèmes :

- égalité de traitement des élèves sur tous les territoires de la république,
  - élaboration d'une co-éducation à laquelle l'école n'est pas préparée,
  - place de chacun dans le dispositif,
  - redéfinition de la mission d'enseignant,
  - transformation des formations,
  - revalorisation salariale,
- ... etc.

Cependant, je suis persuadé que sur un tel enjeu, il n'est pas raisonnable de freiner.

Il faut bousculer l'ordre établi, même si c'est aussi bousculer celui de la corporation ; car imposer au plus vite de nouveaux rythmes amènerait forcément une mise en cause des vieilles fondations, et donc la mise en chantier de toutes les questions évoquées ci-dessus.

Parlons crûment : soit on travaille sur le fond, comme on est capable de le faire (les textes de nos universités Snuipp en témoignent)... soit on apparaît comme défendant un statu quo, le confort d'une semaine favorable aux loisirs des adultes, le repli identitaire de personnels qui dans leur immense majorité ne sont même pas syndiqués, confondent Public et Privé, ignorent ce qu'est une amicale laïque...

Je pense que, tôt ou tard, on ne fera pas l'économie d'une vraie réflexion sur ce sujet. Pour ma part, je préférerais que nos syndicats en soient moteurs.

Yvon Drévilon

Brest le 12 XII 12

**NE PAS SE TROMPER DE CIBLE :  
LES RETRAITES NE SONT PAS LES PRIVILEGES.....**

*Il n'échappe à personne que certains discours politiques, que des affirmations de quelques journalistes économiques tendent à désigner les retraités comme étant les nantis de cette société en crise. Selon eux le besoin de ressources budgétaires pour combler les déficits pourrait être satisfait si on s'attaquait aux prétendus privilèges de ces retraités.*

*La Fédération Générale des Retraités (FGR) rappelle qu'au niveau de la richesse accumulée et mal redistribuée, si le patrimoine net moyen des ménages est de 220 000 €, le patrimoine brut des plus riches est de 552 000€ et surtout que les 10% les plus riches détiennent près de 50% du patrimoine de l'ensemble des ménages. Les millions de retraités salariés ne font pas partie de ces 10%.*

*Par contre un très grand nombre de retraités participent fortement et à hauteur de leurs moyens, à atténuer les effets de la crise économique et financière dont ils ne sont pas responsables, en étant obligés d'assumer la prise en charge d'enfants demandeurs d'emploi ou de parents âgés, voire les deux à la fois.*

*Dans le cadre des prétendus privilèges il est souvent fait référence au taux de CSG plus faible qui leur est réclamé et le bénéfice de la déduction de 10% sur le montant imposable de leur retraite. Sur ce dernier point la FGR a dénoncé la contre vérité qui affirme que ces 10% sont représentatifs de frais professionnels alors que c'est une contre- partie qui a été accordée lors de la suppression des 20% dont ils bénéficiaient pour tenir compte de la sincérité des revenus déclarés.*

*Quant à la CSG, il faut rappeler qu'historiquement la retraite était synonyme d'arrêt du paiement de cotisations sociales. L'instauration de la CSG a donc été une charge supplémentaire pour les retraités. De plus, pour justifier l'application d'un taux d'imposition moindre que celui des actifs, il a été tenu compte, notamment, du fait que les cotisations complémentaires santé des retraités sont plus élevées que celles des actifs (jusqu'à 2,5 fois pour ceux qui bénéficiaient de contrats de groupe).*

*La FGR-FP considère que si une véritable répartition des richesses est indispensable, elle se situe à un tout autre niveau que celui dénoncé par les tenants de l'économie ultra-libérale. Il appartient au Gouvernement de ne pas se tromper de cible.*

*( source : FGR-FP)*